

MAROLLES LE MAG

#192

ÉTÉ 2025



BIENTÔT LA BRASSERIE ET LE PARVIS DE LA MAIRIE !

PAGES 15 À 16

/// PARTIR SEREINEMENT
EN VACANCES

P.11

/// SEMAINE DE
LA PAIX

P.12

/// THÉADULE : CANDIDATE
À THE VOICE

P.25

SOMMAIRE



MAROLLES LE MAG' - #192 - ÉTÉ 2025

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // Rédaction : Antoine Behr, Anaïs Floch
- // Conception graphique : Anaïs Floch
- // Impression : DESBOUIS GRESIL
- // Tirage : 2200 exemplaires
- // Photos : Service Communication
- // Dépôt légal : ISSN 2825-0443
- // Photos de la Une et la page 15 : Hive&co (non contractuel)
- // Photos de la page 16 : GBA SAS (non contractuel)



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Retrouvez l'actualité de la commune sur marollesenbrie.fr
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles





ÉDITO DU MAIRE, ALPHONSE BOYE

JUSQU'AU BOUT, AU SERVICE DES MAROLLAIS

Chères Marollaises, chers Marollais,

Les prochaines semaines verront la finalisation de nombreux projets chers à votre équipe municipale. Ils sont dans la continuité de la volonté qui nous anime depuis 2020.

Tout d'abord, la volonté d'engager notre commune dans la **transition écologique**. Le 21 juin, à l'occasion d'une *color run*, nous inaugurerons la nouvelle Voie Verte du Parc urbain. Avec son nouveau revêtement, résistant aux intempéries et facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite, ce sont les mobilités douces qui sont à nouveau encouragées à Marolles-en-Brie.

Avec l'équipe municipale, nous avons aussi à cœur, depuis notre élection en 2020, de **favoriser le parcours résidentiel** en proposant des logements, de tous types, à Marolles-en-Brie. Au mois de juin, nous avons accueilli les nouveaux habitants du dernier îlot du Cœur de Village, l'îlot sud. Dans les tout prochains jours, je visiterai le chantier de la résidence intergénérationnelle. Ce lieu, qui ouvrira ses portes en 2026, permettra d'accueillir nos aînés, dans des appartements pensés par un ergothérapeute. Rappelons aussi que ce lieu abritera une micro-crèche et une salle d'activités.

La commune investit depuis 5 ans pour **créer des lieux de convivialité** à Marolles-en-Brie. Après la création de l'aire de jeux au Parc urbain en 2022, l'ouverture de la Maison pour Tous en 2023, la commune accueillera, d'ici la fin de l'année, une brasserie dans notre centre ancien. Je sais que nombre d'entre vous, avez hâte de vous retrouver dans ce lieu qui s'annonce chaleureux et propice aux échanges.

Nous avons ainsi le plaisir de vous présenter dans ce magazine ce projet, qui comprend également l'aménagement d'un parvis verdoyant, mettant en valeur le patrimoine architectural de notre centre ancien et notre mairie.

L'équipe municipale s'est aussi attachée depuis 5 ans à **préparer l'avenir de nos enfants**. Et cela se confirmera dans les prochaines semaines également. Tout d'abord, nos écoliers de CM2 voteront pour élire le premier Conseil Municipal des

Jeunes. Il nous tenait à cœur de créer cette instance qui assure la continuité de notre Conseil Municipal d'Enfants. En effet, à leur entrée au collège, nos jeunes CME n'avaient plus la possibilité d'entreprendre des actions citoyennes et communales.

Nous lancerons aussi à la rentrée le réseau de mentorat. Ce projet auquel je suis particulièrement attaché vise à mettre en relation des professionnels avec des Marollais (à partir du lycée) indécis sur leur avenir ou souhaitant obtenir des conseils pour entrer dans le monde professionnel.

Enfin, depuis 5 ans, nous avons eu à cœur de **vous permettre de vous retrouver dans des occasions festives**. C'est en ce sens que nous avons organisé de nombreux événements, pour tous les goûts, tous les âges, et avons également encouragé les initiatives de nos associations.

À l'aube de l'été, nous vous avons préparé de belles festivités pour toute la famille. Tout d'abord la *color run* que j'évoquais plus haut. Cette course ludique, accessible à tous les âges, nous permettra d'inaugurer joyeusement la nouvelle Voie Verte du Parc urbain. Le même week-end, les commerçants, en partenariat avec la commune, vous ont concocté deux soirées musicales qui s'annoncent très festives. Enfin, le tant attendu Marolles en Fête fera son grand retour à partir du 28 juin. Concerts, feu d'artifice, bûcher de la Saint-Jean préparé par l'Étoile Marollaise, activités pour les enfants, jeux d'eau, foodtrucks etc... le programme est à découvrir dans ce magazine !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, à Marolles-en-Brie !

Bien à tous

Votre Maire
Alphonse BOYE



UN CARNAVAL AUX COULEURS DU MONDE

Le 4 avril dernier, les Marollais étaient nombreux à déambuler dans les rues de Marolles, aux côtés des élus.

Après avoir rejoint, depuis la mairie, le Parc urbain, au rythme de la batucada, le carnaval s'est conclu par une collation et une fête en musique à l'Espace des Buissons.

Saluons l'immense travail des animateurs de la commune, du service événementiel, des services techniques, des musiciens ou encore de nos agents de la police municipale.

Enfin, merci à vous d'avoir répondu présent, pour cet événement qui annonçait les beaux jours !



WEEK-END GONFLÉ : UN AVANT-GOÛT DE L'ÉTÉ !

Début mai, le temps d'un week-end, notre Parc urbain a accueilli une quinzaine de structures gonflables pour le bonheur des petits et des plus grands !

Toboggan, hockey sur gazon, ring de boxe, sumo, champignon interactif, tir à l'élastique, cible foot géant, ... il y en avait pour tout le monde !

Des jeux pour tous les âges, un foodtruck, de la bonne humeur et du soleil : cette deuxième édition du week-end gonflé annonçait l'été de la meilleure des façons.



La Semaine Olympique et Paralympique

DU 30 MARS AU 4 AVRIL



Au programme de cette semaine organisée chaque année dans les écoles : tournoi de hockey, tournoi de badminton ou encore athlétisme. Tous les enfants étaient ravis de venir au gymnase pour participer et faire du sport !

La Micro-Folie édition 2025

SAMEDI 5 AVRIL



Après avoir été dédié pendant une semaine à nos écoles, notre centre de loisirs et nos aînés, le musée numérique de la Micro-Folie a ouvert ses portes, le 5 avril, à tous les Marollais sur les thèmes des animaux et des jeux de couleurs.

La Noctambule de Grosbois

SAMEDI 5 AVRIL



La 2^e édition de la Noctambule, organisée par Grand Paris Sud Est Avenir et ses partenaires, dont la commune, a connu un vif succès avec 1000 participants ! Trois courses étaient au programme : un trail de 21 km, une course de 11 km et une randonnée de 10 km.

Classe découverte : un voyage riche en Histoire !

DU 7 AU 11 AVRIL



Début avril, les classes de CE1 et de CM1 de l'école de la Forêt ont participé à une classe de découverte. Au programme, visite d'un zoo troglodyte, deux journées au Puy du Fou, visite du château de Chambord, séjour au cœur des dunes vendéennes. Notons que la mairie a participé au financement du voyage. Merci enfin aux bénévoles accompagnateurs !

Respiration et relaxation pour nos seniors

MARDI 8 AVRIL

Animés par une sophrologue, ces ateliers, organisés par le Centre Communal d'Action Sociale, permettent à la douzaine d'aînés présents de retrouver l'harmonie entre le mental et le physique.



Le Conseil Municipal d'Enfants visite une SPA

MERCREDI 9 AVRIL



L'objectif de cette visite était d'apporter, au refuge SPA, les nombreux dons collectés par le Conseil Municipal d'Enfants quelques jours plus tôt : croquettes, pâtées, couvertures etc ... Un grand merci pour votre générosité ! Retrouvez l'article des enfants sur cette visite page 32.

Visite de l'Assemblée Nationale par le CME

MERCREDI 7 MAI



Grâce au député Sylvain Berrios et à son équipe, nos jeunes élus ont pu découvrir le fonctionnement de cette assemblée, ô combien importante dans le fonctionnement de notre République.

Cérémonie de la citoyenneté

SAMEDI 24 MAI

Les nouveaux électeurs de la Commune ont été accueillis par Monsieur le maire. L'occasion pour ces jeunes électeurs d'échanger avec lui sur les enjeux du droit de vote.

Salon de la santé naturelle et du bien-être

26 ET 27 AVRIL



Habituellement organisé à Villecresnes, notre commune accueillait pour la première fois, le Salon de la santé naturelle et du bien-être. Un week-end riche en échanges et en découvertes par les Marollais.

Une enquête en famille

SAMEDI 24 MAI



Le 24 mai, familles et enfants ont joué les détectives à l'espace des Buissons pour résoudre un mystérieux vol. Énigmes, défis et improvisation : une belle après-midi de rires, de stratégie et de réflexion !





LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE TOUCHENT À LEUR FIN

Avec un budget de près d'un million d'euros, ce projet échelonné sur trois ans se termine enfin, pour le plus grand plaisir des Marollais, qui vont pouvoir en profiter pleinement. Rappelons que la Commune a bénéficié des soutiens financiers de la Région, de la Métropole du Grand Paris et du territoire GPSEA pour ce projet, dont l'objectif était de faciliter les mobilités douces en plein cœur de ville.

D'importants travaux de gestion des eaux pluviales ont été réalisés notamment à l'intersection de la voie verte et de la liaison entre les rues des Dinandiers et des Forestiers. Afin de répondre aux problématiques des épisodes pluvieux les plus intenses, plusieurs exutoires (grilles avaloirs) ont été installés au point bas de la zone et sont tous reliés à un puisard d'infiltration. Le chemin longeant les tennis a aussi été repris.

D'autres chemins piétonniers seront concernés, notamment la portion du chemin vert, allant de la rue du Pressoir à l'avenue de la Belle-Image.



UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRE POUR LES COMPÉTITIONS DE PÉTANQUE

Après l'agrandissement des terrains de pétanque en 2023, la Commune a engagé des travaux pour créer un lieu d'accueil pour les joueurs de pétanque au Parc de la Marnière. Ce nouvel équipement a été élaboré dans une démarche écologique (isolation en paille et entreprise locale) et travaillé en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France.

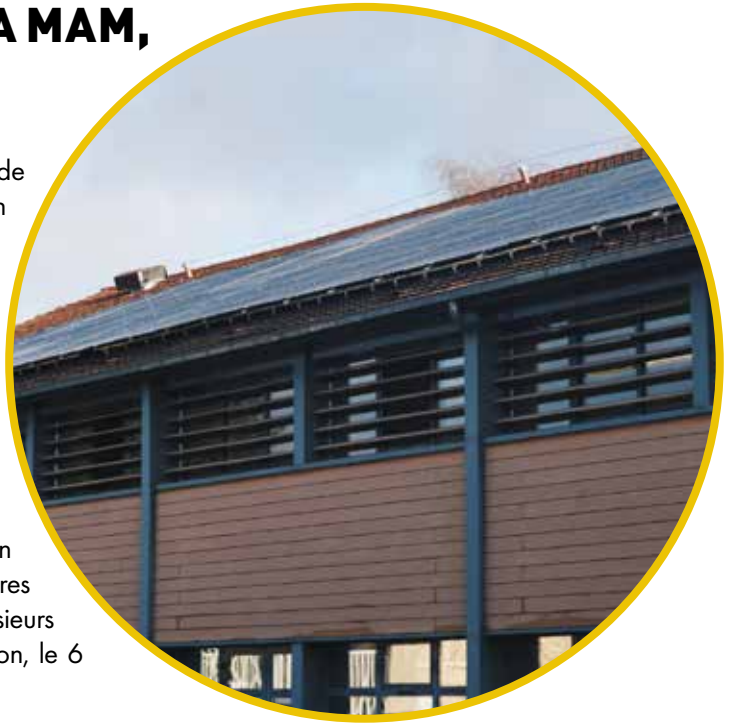
Cet aménagement permettra également à l'association la Boule Marollaise de bénéficier d'un lieu pour entreposer du matériel et pouvoir organiser plus facilement les compétitions sur Marolles.

LA NOUVELLE CHAUDIÈRE DE LA MAM, UN ÉQUIPEMENT MODÈLE !

En novembre dernier, la Commune a procédé au remplacement de la chaudière à gaz de la Maison des Arts et de la Musique, Alain Josse, par un modèle hybride plus écologique (90% de pompe à chaleur et 10% gaz).

Cet investissement d'hybridation (électricité et gaz) permettra une baisse de la consommation directe d'énergie du bâtiment de l'ordre de 68% sur l'année. Cette installation bénéficie directement des apports quotidiens de la centrale photovoltaïque (voir Marolles le Mag n° 190).

Il y a quelques semaines, la commune a appris que cet équipement avait été primé comme « chantier exemplaire » par GRDF. En d'autres mots, celui-ci sera cité comme exemple pour inspirer d'autres projets. Ainsi, à l'initiative de GRDF 30 bureaux d'étude et plusieurs directeurs de services techniques municipaux visiteront l'installation, le 6 juin prochain.



TRAVAUX DE REPRISE D'UNE PORTION DE L'AVENUE DES BUISSONS

Réalisée fin mai, cette opération vise à élargir d'un mètre la chaussée au niveau du feu tricolore de la rue du Faubourg Saint-Marceau, afin de faciliter le croisement des véhicules avec les bus de la nouvelle ligne 431.

Rappelons que cette nouvelle ligne de bus, en service depuis septembre 2024, transporte actuellement 200 Marollais par semaine vers la gare RER de Sucy.



FOCUS SUR L'ÉLAGAGE DES ARBRES COMMUNAUX

Chaque année, la commune procède à l'élagage de 700 arbres, principalement d'alignement. C'est-à-dire des arbres qui bordent les voies de circulation. Cet élagage est nécessaire afin de permettre le passage des gros véhicules et plus particulièrement des bus.

Le budget de cette opération est de 60 000 euros par an. Ce coût peut paraître conséquent et pourtant, ces opérations d'élagage concernent seulement la moitié des arbres de la commune (il y a environ 1500 arbres sur le territoire communal, sans compter la Forêt Notre-Dame).

Un plan pluri annuel a été mis en place avec notre bailleur HATRA, pour permettre une gestion précise selon les besoins de chaque espèce d'arbres afin de leur permettre de vivre tranquillement dans leur milieu naturel.

LES AGENTS ÉCHANGENT LEUR POSTE !

Le 12 avril dernier, et pour la 4^{ème} année consécutive, les agents municipaux ont participé à la journée « Échange ton poste ».

EN QUOI CELA CONSISTE ?

Le temps d'une journée, des binômes sont créés. Le matin, l'agent A découvre le métier de l'agent B et l'après-midi on inverse. Ainsi, le directeur des ressources humaines se retrouve à l'urbanisme, l'agent d'accueil à la cantine ou encore Monsieur le maire aux espaces verts.

UNE JOURNÉE INSTRUCTIVE POUR TOUS

Échanger son poste avec son collègue permet à chacun de découvrir le métier de l'autre dans une ambiance conviviale. « Nous avons souhaité organiser cette journée car nous nous sommes aperçus que de nombreux agents n'avaient aucune idée des missions de leurs collègues. En effet, les 75 agents communaux sont répartis dans différents bâtiments, ce qui rend les échanges plus difficiles. » a ainsi expliqué Monsieur le maire.

Cette journée se conclue autour d'un goûter où les agents municipaux ont pu revenir sur cette expérience.



RAPPEL : LA COLLECTE DES BRANCHAGES EST À LA DEMANDE

Rappelons que les branches doivent être présentées en fagots n'excédant pas 2 mètres, attachées avec du cordage. Ils doivent être sortis la veille de la collecte.

CONTACTEZ LE SERVICE ALLO ENCOMBRANTS :

- Par téléphone au 01.69.00.96.90
- Sur internet en scannant ce QR code



À MAROLLES, LES CHIENS DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE

Nos compagnons à quatre pattes prennent une grande place dans nos vies, n'oublions pas pour autant les obligations qui incombent à leurs maîtres.

- Nos compagnons doivent être tenus en laisse. Ils doivent être également muselés pour les chiens de catégorie 1 et 2.
- La prolifération de déjections canines le long des trottoirs est inacceptable et nuit au cadre de vie de tous. Le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2^{ème} classe, allant jusqu'à 135 euros.



PARTIR SEREINEMENT EN VACANCES

Pendant une absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Nous avons suivi Steven et Dany, deux agents de la police municipale intercommunale, lors de l'une de ces surveillances.



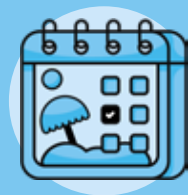
UNE SURVEILLANCE QUOTIDIENNE À DES HORAIRES DIFFÉRENTS

Une fois installé dans la voiture de police, Dany nous explique le programme « Nous avons une dizaine de logements à surveiller sur Marolles. En cette fin de vacances scolaires, c'est un chiffre important. » En effet, une fois que l'habitant aura signalé son absence et inscrit son logement sur le registre des Opérations Tranquillité Vacances, les forces de l'ordre inspecteront au moins une fois par jour le domicile, à des horaires aléatoires, y compris en soirée. Ces surveillances prennent donc du temps mais sont un moyen essentiel de prévenir les cambriolages. Elles permettent de vérifier que tout se passe bien autour de la maison mais aussi de montrer la présence de la police, et donc de dissuader toutes intrusions.

UN TRAVAIL MINUTIEUX OÙ TOUT DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ

Notre patrouille débute dans une impasse proche de l'avenue des Bruyères. Nous nous approchons à allure lente de la maison. « L'idée est d'observer les alentours avec discrétion pour prévenir d'éventuelles fuites de malfaiteurs. » nous précise Steven. Ici, le propriétaire de la maison a indiqué, lors de l'inscription sur le registre, qu'il ne souhaitait pas que les policiers puissent entrer dans le jardin pour exercer la surveillance. Les policiers se contenteront donc de vérifier que le portail est bien fermé et d'observer de loin, notamment l'arrière de la maison. En effet, les cambrioleurs ont souvent l'habitude de passer par l'arrière des domiciles.

Nous nous dirigeons désormais vers le quartier des Blés d'Or. Cette fois-ci, le propriétaire a autorisé les policiers à pénétrer dans le jardin en son absence. Là encore, nos deux policiers prennent le temps d'observer les alentours, l'arrière de la maison puis de vérifier le jardin et l'ensemble des portes et volets du domicile, afin de s'assurer qu'ils sont toujours verrouillés. À l'issue de chaque absence, l'habitant reçoit un rapport complet de la police municipale intercommunale comprenant le nombre de passages, leurs horaires et les éventuelles observations.



À FAIRE AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informer la police municipale intercommunale de votre absence et s'inscrire gratuitement à l'Opération Tranquillité Vacances.
- Informer également un voisin : encouragez-le à relever votre courrier (une boîte aux lettres encombrée est à éviter car elle révèle une longue absence) mais aussi à prévenir les forces de police pour toute présence suspecte.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- Veillez à la fermeture des portes et des fenêtres en condamnant les accès par des volets ou des grilles. Pensez également à fermer votre portail.
- Faites attention à ce que vous laissez dans vos jardins, notamment une échelle qui pourrait s'avérer très utile pour un cambrioleur. Si vous avez une prise extérieure, faites-la disjoncter car elle peut être utilisée pour ouvrir des volets.



S'INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour vous inscrire à l'opération, téléchargez le formulaire d'inscription sur le site de la commune à envoyer accompagné de la copie de CNI à : contact@pm-plateaubriard.fr

Les deux documents doivent être adressés 48h avant le départ pour un bon enregistrement.



LA PAIX CÉLÉBRÉE À MAROLLES-EN-BRIE

À l'occasion des 80 ans de la Victoire du 8 mai 1945, qui a mis fin à la Seconde Guerre Mondiale, nos écoles et les animateurs de la commune se sont mobilisés pour organiser une Semaine de la Paix à destination de nos enfants.

POÈMES, CHANSONS, DESSINS, ... UN PROGRAMME RICHE

À l'approche du 8 mai, nos enfants ont travaillé, avec leurs enseignants et les services municipaux, sur le thème de la paix. Ils ont réalisé une fresque à l'école des Buissons et à l'école de la Forêt. Ils ont aussi appris des chansons et le poème, «Liberté» de Paul Eluard. Ce dernier a résonné grâce à une vingtaine d'écoliers marollais, lors de la commémoration du 8 mai 1945, devant un public venu en nombre.



DES LÂCHERS DE BALLONS EN GUISE DE CLÔTURE

Le 9 mai 2025 signait la dernière journée de la Semaine de la Paix. Les enfants de nos deux écoles se sont réunis le temps d'une journée pour interpréter, devant leurs camarades, les chansons et poèmes sur le thème de la liberté. Alphonse Boye, maire de Marolles-en-Brie, a alors pris la parole pour rappeler que faire la paix dépend de chacun de nous : « *Faire la paix, c'est se poser la question du règlement un désaccord afin que cela ne devienne pas un conflit.* » Enfin, et dans chaque école, un lâcher de ballons (biodégradables) a été organisé. Ces ballons transportaient des messages de paix des enfants. Les Marollais étaient invités à y répondre en déposant un mot dans la boîte aux lettres du Centre Commercial des Buissons, qui fut décoré pour l'occasion d'une bulle de paix.





MENTORAT : UNE TRENTAINE DE PROFESSIONNELS PRÊTS À VOUS AIDER

Mi-avril, Monsieur le maire, Alphonse Boye a invité les membres du club des entrepreneurs du Plateau briard pour leur présenter le projet de réseau de mentorat.

L'idée de cette rencontre était de recenser les professionnels volontaires pour aider les Marollais, à partir du lycée, indécis sur leur avenir professionnel ou souhaitant avoir des conseils pour intégrer ou réintégrer le monde du travail.

Une trentaine de chefs d'entreprise, de responsables des

ressources humaines et professionnels de tous secteurs, se sont portés volontaires à l'issue de cette réunion.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Que ce soit pour devenir mentor ou pour être accompagné, écrivez-nous à l'adresse cabinet-maire@marollesenbrie.fr

Une rencontre entre les professionnels et les marollais demandeurs sera organisée à l'automne 2025, en mairie.

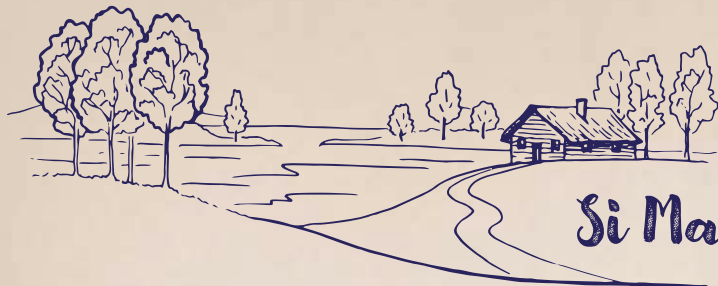
LE 1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MAROLLES BIENTÔT ÉLU

Le 24 juin prochain, les élèves de CM2 de nos deux écoles marollaises seront appelés aux urnes. 12 élèves de CM2, futurs collégiens, seront choisis par leurs camarades et formeront, pendant deux ans, le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Marolles.

Cette nouvelle instance veut prendre le relais du Conseil Municipal d'Enfants (CME) et aller encore plus loin. « Aujourd'hui, le mandat des jeunes élus s'arrête quand ils entrent en 6^e. Pourtant, le passage au collège, c'est un moment fort, plein de changements et d'opportunités ! Autant en faire une force au service de tous », souligne Grégory Nguyen, conseiller municipal délégué à l'Enfance et la Jeunesse.



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes auront pour objectif de représenter leurs camarades de 6^{ème} et de 5^{ème}. Ils devront proposer et réaliser des projets ou actions afin d'améliorer la vie des habitants, notamment des jeunes, et de participer aux cérémonies officielles ou divers événements.



Si Marolles m'était contée ...

LA MAIRIE

À L'ORIGINE, LA FERME DU PRIEURÉ SAINT-ARNOULT



Depuis la fin du XII^{ème} siècle, notre petit village agricole d'une centaine d'habitants s'est animé autour de son église qui accueillit, à partir du XVII^{ème} siècle, un prieuré.

Même s'il n'aurait abrité qu'un faible nombre de religieux, le Prieuré Saint-Arnoult a rapidement eu besoin de locaux pour l'agriculture. Ainsi, fut construit au XVIII^{ème} siècle, la ferme dite de Vaurichard, à l'emplacement actuel de notre mairie. En lieu et place des bureaux des agents municipaux, le bâtiment accueillait donc des chevaux, des vaches, des brebis et sur l'extérieur, un verger et un puit.

EN 1988, LA MAIRIE S'Y INSTALLE

Au début du XX^{ème} siècle, la mairie se trouve dans une petite maison face à notre église. Cela n'empêcha pas la cour de la ferme du prieuré d'accueillir de nombreux événements festifs comme le carnaval ou des fêtes foraines. La ferme accueillera même des salles de classes lorsque l'école ronde s'avèrera trop petite pour accueillir tous les écoliers marollais, dans les années 70.

C'est donc en 1988, à une époque où la population de Marolles-en-Brie passe de 300 habitants à près de 5 000 que la ferme est totalement réaménagée pour accueillir les locaux de la mairie et la salle des Fêtes.



Cet article a été rédigé en partenariat avec l'association Les Amis de Marolles. Merci de leur aide !



ILLUSTRATION NON CONTRACTUELLE

GRAND PROJET : LE PARVIS DE LA MAIRIE ET SA BRASSERIE

Comme annoncé lors de la Cérémonie des Vœux aux Marollais, notre commune accueillera bientôt un nouvel espace partagé : le parvis de la mairie et sa brasserie.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de faire de notre centre ancien, et ses nouveaux logements, un véritable lieu de vie. Ainsi, la nouvelle place de la mairie sera végétalisée avec notamment l'implantation de 12 arbres et accueillera une brasserie qui animera l'endroit.

L'objectif est d'encourager les circulations douces et la verdure en partie haute, en favorisant le stationnement en partie basse et à proximité de la brasserie sur la rue Pierre Bezançon. Ce projet s'intègre parfaitement dans le quartier et valorise l'aspect briard du centre ancien, grâce aux pierres apparentes.

Dans le prolongement de ce nouveau lieu de vie, nous aurons bientôt la livraison d'une micro-crèche en 2026 ou encore une résidence intergénérationnelle (voir page 17).

Échangez avec vos élus sur le projet le samedi 14 juin au C.C. des Buissons de 10h à 13h.

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU PROJET

- 12 nouveaux arbres plantés
- Nouvelles places de stationnement
- 50 couverts environ dans la nouvelle brasserie
- Un budget de 1,3 million d'euros
- De nombreux soutiens financiers dont la Métropole du Grand Paris et la Région
- Fin des travaux : dernier semestre 2025



LA BRASSERIE, VOTRE NOUVEAU LIEU DE RENDEZ-VOUS

Prendre un verre ou déguster un bon repas en terrasse sur une belle place ombragée, ce sera désormais possible, avec à la création d'une brasserie à proximité de la mairie, au 3 rue du Pressoir.

Grâce au soutien financier de la Métropole du Grand Paris, la commune sera propriétaire des locaux. Ainsi, la municipalité souhaite avoir la maîtrise du type d'activité ou de commerce qu'elle souhaite voir s'installer. Le choix s'est très vite orienté sur une brasserie pour remplacer l'ancienne Auberge Marollaise qui a fermé il y a déjà plusieurs années.

LA SÉLECTION DU FUTUR GÉRANT

Un jury d'appel d'offres composé d'habitants et d'élus sera appelé à se réunir dans l'objectif précis de choisir 3 dossiers de candidature, dans le cadre d'une consultation avec un cahier des charges selon plusieurs critères, pour choisir l'exploitant de la brasserie.

Il est appelé à analyser des candidatures transmises en mairie (compétences, références et moyens) ainsi qu'à classer les différents projets de restauration (qualité culinaire, plats, menus et tarifs) conformément à la procédure d'appel d'offres. L'analyse des candidats sera utile à la délivrance d'un avis pertinent contextualisé, afin de proposer la sélection du meilleur projet.



ALAIN BOUKRIS

Adjoint au maire en charge de la Dynamique de la Ville, de la Population et des Commerçants

« Nous avons souhaité que le choix du restaurateur se fasse par une procédure anonyme et exigeante. L'enjeu est de vous offrir une brasserie pérenne, conviviale et avec des produits de qualité ! »



EN 2026, OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE



Début 2026 s'implantera sur le site du Cœur de Village une résidence intergénérationnelle. Cette résidence 100% sociale sera gérée par le bailleur Valophis.

Située au 4 rue du Pressoir, cette résidence a pour objectif d'amener des publics d'âges variés à se rencontrer sur des intérêts communs, de contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et d'éviter l'isolement, en permettant notamment aux seniors de vivre auprès de résidents plus jeunes et de bénéficier d'espaces de partage entre locataires.

L'ensemble, divisé en deux bâtiments au style briard à l'instar des logements du Cœur de Village, comptera 55 logements au total. 23 logements seront fléchés à destination des seniors avec des adaptations spécifiques au bien vieillir, validées par un ergothérapeute et 32 pour du logement familial classique. Tout un programme d'animations sera proposé et mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), selon les besoins et les envies des locataires de la résidence.



Monsieur Saxemard, chef de chantier. Il était également responsable de la construction des logements du projet cœur de village soulignant la volonté de cohérence des deux projets.



Le rez-de-chaussée d'un des bâtiments accueillera une micro-crèche.



Un parking souterrain accueillera 56 véhicules.

CINÉ PLEIN AIR : PLACE AU VOTE !

La ville de Marolles-en-Brie vous invite à prolonger l'été autour d'un ciné en plein air, le samedi 13 septembre (horaire à venir), au Parc urbain. Et cette année, la Commune vous propose, non pas une séance de cinéma mais deux. Et cela, gratuitement !

UNE SÉANCE « ENFANT »

Au choix :

- Garfield
- Vice Versa 2
- Moi, Moche et Méchant 4
- Tous en scène 2
- Encanto

UNE SÉANCE « POUR LES PLUS GRANDS »

Au choix :

- Wonka
- Le Grand Bain
- SOS Fantômes : La Menace de glace
- 30 Jours Max
- La Nuit au Musée

D'ores et déjà, choisissez votre film préféré en votant parmi les propositions suivantes.

Pour voter, rien de plus simple, connectez-vous jusqu'au 30 juin sur l'application mobile de la ville, rubrique « Sondage » ou rendez-vous en mairie.



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.

Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.



Toujours sur la route de vos projets !



Dorothée **MONTCHARMONT**

06 62 52 98 21

www.dorotheeimmobilier.fr



DOROTHÉE
IMMOBILIER

Conseiller immobilier de proximité

CANICULE, FORTES CHALEURS : SE PROTÉGER ENSEMBLE

Une journée est définie comme caniculaire quand les températures sont élevées de jour comme de nuit durant plusieurs jours. Fatigue, sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges, crampes, déshydratation, coup de chaleur... en voici les premiers symptômes.

Toutefois, même quelques jours de fortes chaleurs peuvent avoir un impact sanitaire considérable sur les personnes les plus à risque : les personnes âgées, les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les personnes en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques ou celles prenant certains médicaments et les personnes précaires.

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES !

Avec la chaleur, le corps a des difficultés à réguler sa température et des symptômes peuvent apparaître : peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolences, comportements agressifs inhabituels. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut aller jusqu'au décès de la personne.

Pendant les fortes chaleurs, **protégez-vous** en adoptant les gestes suivants :

- Restez au frais
- Buvez de l'eau et privilégiez l'eau gélifiée ou l'eau pétillante pour les personnes qui font des fausses routes
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine type café, thé ou très sucrées comme les sodas
- Mouillez-vous le corps
- Fermez volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles
- En cas de malaise, **appelez le 15**



CONSEILS POUR GARDER SON LOGEMENT FRAIS

1. **Dans la journée, fermez les volets** dès que le soleil tape sur la fenêtre ou avant de partir travailler le matin. Fermez aussi les fenêtres dès que la température extérieure dépasse celle de votre logement. Si votre logement a des expositions multiples, maintenez les fenêtres fermées du côté du soleil et ouvertes du côté ombragé si cela permet de faire des courants d'air.
2. Pour refroidir les pièces, par évaporation d'eau, vous pouvez **prendre un linge humide devant une fenêtre** ouverte du côté ombragé.
3. **Ouvrez les fenêtres la nuit** et créez des circulations d'air pour évacuer la chaleur stockée à l'intérieur.
4. **Utilisez ventilateurs et brumisateurs.** Vous pouvez placer un pain de glace ou un sac de glaçons devant un ventilateur.
5. **Éviter de faire fonctionner des appareils qui produisent de la chaleur** : plaques chauffantes, four...

PERSONNES LES PLUS FRAGILES : S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE CANICULE

Vous avez 60 ans et plus, vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé ou vous vous sentez isolé pendant l'été ? Contactez le Centre Communal d'Action Sociale de Marolles au 01 45 10 38 30 ou ccas@marollesenbrie.fr pour vous inscrire **gratuitement** au Plan Canicule.

Vous serez alors contactés régulièrement par téléphone grâce aux bénévoles du CCAS pour vivre au mieux les épisodes de canicule. Plan actif du 15 juin au 15 septembre.



UN ÉTÉ AVEC VOTRE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Balades de l'été (+ 60 ans)

À partir du mardi 1^{er} juillet, et tous les mardis matin jusqu'au 28 août, venez papoter le temps d'une balade à pied à votre rythme. Une balade accessible à tous pour redécouvrir la ville et ses environs.

Rendez-vous à 10h devant l'école des Buissons.

GRATUIT



Sortie famille à la base de loisirs de Jablines • jeudi 21 août

Sortie gratuite mais sur inscription car le nombre de places est limité à 45 personnes.

Rendez-vous à 8h30 devant l'Ecole des Buissons et retour prévu vers 19h.

Prévoir un pique-nique et un goûter.

Baignade toute la journée et session d'accrobranche.

Contact du ccas : 01 45 10 38 30 ou ccas@marollesenbrie.fr

LE RESTAURANT DU GOLF

OUVERT A TOUS ! 7J/7

Mail de la Justice
94440 Marolles-en-Brie

01 45 95 52 02 - 07 66 41 88 89
restau.marolles@gmail.com

Horaires d'ouverture :

- En semaine : 8h-19h
- Le week-end : 8h-19h30



A VENIR



20
JUIN

ON DÉMARRE LA FÊTE !

À partir de 19h • Centre Commercial des Buissons
Gratuit

L'Association des Commerçants de Marolles vous propose de vous retrouver, le vendredi 20 juin, pour une soirée en musique au Centre Commercial des Buissons (rue des marchands).

Au programme : concerts des One to One et des Still Druzy, quiz musical, scène ouverte. Restauration sur place. De nombreux cadeaux seront à gagner ! Une belle façon de débiter le week-end de la Fête de la musique.

21
JUIN

COLOR RUN : INAUGURONS EN COULEURS LA VOIE VERTE !

Départ 16h30 • Parc urbain
Gratuit

Après trois ans de travaux, la création de la Voie Verte au parc urbain est terminée. Désormais, la voie verte, et son enrobé adapté aux circulations douces et résistant aux intempéries, permet de relier le Centre Commercial des Buissons et la Forêt de Notre-Dame, en toute simplicité.

La Commune vous invite à **clôturer sportivement, le 21 juin, ce projet important pour notre commune**, d'un montant de près d'1 million d'euros avec le soutien de nos partenaires institutionnels, la Région, la Métropole et Grand Paris Sud Est Avenir.

Rendez-vous à 16h30, au Parc urbain (rue du Faubourg Saint-Marceau) pour participer à la color run organisée pour l'occasion !

Cette course de moins d'1,5 km est gratuite, accessible à tous, petits et grands.

Le principe est simple : s'amuser en famille, entre amis, avec des inconnus. Ici, pas de chrono, aucun classement ! Chacun avance à son rythme. L'objectif n'est pas de finir premier ; il s'agit de terminer le parcours, en étant le plus coloré possible !



21
JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

À partir de 18h • Centre Commercial des Buissons
Gratuit

L'Association des Commerçants de Marolles et la Commune organisent la traditionnelle Fête de la Musique au Centre Commercial des Buissons (rue des marchands). Restauration sur place.

Au programme : One to One, Sound's of Grata, Feel Good Music et The Cringe.

AGENDA

JUIN



MUNICIPAL

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Samedi 14 juin
de 10h à 13h

C.C. des Buissons



ASSOCIATIF

CHASSE AUX GALETTS MAROLLES EN HARMONIE

Samedi 14 juin
de 14h à 17h

Pré du Réveillon



ASSOCIATIF

CONCERT « FÊTONS LA MUSIQUE »

CONSERVATOIRE

Dimanche 15 juin
20h

Église de Marolles



ASSOCIATIF

ON DÉMARRE LA FÊTE !

ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS

Vendredi 20 juin • À partir de 19h

C.C. des Buissons

Programme : concerts des One
to One et des Still Druzzzy, quizz
musical, scène ouverte.

Plus d'informations page 21



MUNICIPAL

COLOR RUN INAUGURATION DE LA VOIE VERTE

Samedi 21 juin • 16h30

Parc urbain

Plus d'informations page 21



MUNICIPAL

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin • Dès 18h

C.C. des Buissons

À l'affiche : One to One,
Sound's of Grata, Feel Good Music
et The Cringe

Plus d'informations page 21



MUNICIPAL

COLLECTE DE SANG

Dimanche 22 juin
9h30-12h

École de la Forêt



MUNICIPAL

SAMEDI 28 JUIN

19h Festival de foodtrucks
21h Concert
23h Feu d'artifice

Pré du Réveillon

Programme détachable à l'intérieur de votre magazine

DU 28 JUIN AU 9 JUILLET

Animations pour tous et
foodtruck sucré de 14h à 20h

Parc urbain

AGENDA

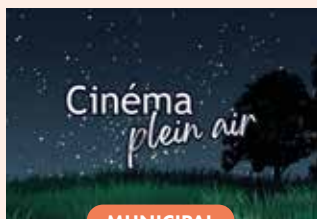
SEPTEMBRE



MUNICIPAL

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre
9h30 - 12h30
14h30 - 17h30
Gymnase



MUNICIPAL

CINÉ PLEIN AIR

Samedi 13 septembre
Horaires à venir
Parc urbain
Choisissez votre film en votant
(voir page 18)



AUTRE

GROSBOIS DANS LE RÉTRO

Dimanche 14 septembre
Domaine de Grosbois



AUTRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

20 & 21 septembre
Programme à venir



AUTRE

PÉPITES EN PAYSAGES

Du 26 au 28 septembre
Spectacles en plein air : musique,
humour, théâtre, chorégraphie
Programme à venir

OCTOBRE



MUNICIPAL

LANCEMENT D'OCTOBRE ROSE

Samedi 4 octobre
C.C. des Buissons
Programme à venir

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Quoi de neuf à la Maison pour Tous ?

Retrouvez ici l'actualité de votre espace d'échanges et d'activités ouvert à tous, la Maison pour Tous !



Mobilisés pour Infini Lili - En mai, les bénévoles de la Maison pour Tous se sont activés pour préparer les sacs de beauté pour l'association Infini Lili. Ces sacs, composés de produits de beauté, ont pour but d'enseigner le quotidien à l'hôpital des femmes atteintes du cancer du sein.



15 juin - Nadine, raconte-nous une histoire - Un dimanche par mois, Nadine, bénévole à la Maison pour Tous, propose aux enfants de 4 à 7 ans, une lecture d'histoires. La prochaine aura lieu le dimanche 15 juin, à 11h.

ÉCHANGE DE SERVICES : REJOIGNEZ LA SOLIDARITÉ MAROLAISE

Rendez-vous tous les samedis matin (10h-12h), à la Maison pour Tous pour proposer ou demander un service aux habitants.

En ce moment, les Marollais proposent :

- Des cours de soutien scolaire (primaire)
- De la pâtisserie
- Du repassage
- De la couture
- Du ménage
- De l'aide à l'informatique

Les Marollais ont besoin :

- D'aide au jardinage, à la plomberie et au bricolage
- De faire de la petite maçonnerie

Vous êtes intéressés ? Contactez la Maison pour Tous !



L'AGENDA DE LA MAISON POUR TOUS

- **Dimanche 15 juin à 11h : Nadine, raconte-nous une histoire** • Pour les enfants âgés de 4 à 7 ans
- **Samedi 21 juin de 14h à 17h : atelier cuisine sucré**

HORAIRES D'ÉTÉ

**La Maison pour Tous fermera ses
portes cet été,
du 21 juillet au 25 août.**

LA MAISON POUR TOUS

4 avenue des Bruyères
maisonpourtous@marollesenbrie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et samedi matin de 10h à 12h
Jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h

Retrouvez-nous sur notre :

Page internet

Page Facebook



THÉADULE : « LA MUSIQUE FAIT PARTIE DE MOI »

Candidate de l'émission de télécrochet *The Voice*, Théadule a grandi à Marolles-en-Brie jusqu'à ses 16 ans. Rencontre avec cette jeune chanteuse de 26 ans aujourd'hui, qui a crevé nos écrans de télévision avec sa voix étonnante.



« J'ÉTAIS LA FILLE BIZARRE QUI PARLAIT DE COMÉDIES MUSICALES AU LYCÉE. »

Depuis ses 12 ans, Théadule ne rêve que d'une chose, chanter dans des comédies musicales. Très tôt elle intègre le conservatoire de Santeny puis celui de Brie Comte Robert. « Au lycée j'étais la fille bizarre qui parlait de comédies musicales », nous confie-t-elle. A l'époque, elle en est certaine, elle aura un contrat avant son baccalauréat. Elle ne croit pas si bien dire... En Terminale, elle réussit le casting pour intégrer la comédie musicale *Oliver Twist*, qui sera nominée aux Molières et remportera de nombreux prix.

« DANS THE VOICE, JE ME SUIS SURPASSÉE. »

Depuis 2023, Théadule chante pour le spectacle musical Molière. Près de 200 dates dans toute la France et en Belgique pour ce spectacle, digne successeur du *Roi Soleil* ou encore de *Mozart l'Opéra Rock*. C'est au fil des représentations qu'elle décide de participer à l'émission *The Voice*. « La plupart de mes partenaires de chant avaient fait *The Voice*, alors je me suis dit que moi aussi je voulais le faire ».

Mais quelle chanson choisir pour les auditions à l'aveugle et ainsi avoir une chance d'intégrer l'aventure ? « J'ai

commencé à m'amuser sur *Macumba* de Jean-Pierre Mader. Puis j'ai écouté attentivement les paroles et j'ai été stupéfaite ! ». En effet, c'est en préparant sa prestation que Théadule découvre que la chanson parle d'une prostituée. « C'est fou que je sois passée à côté alors que j'écoutais souvent cette chanson petite ! (rires) ».

Qu'importe, grâce à sa reprise originale de *Macumba*, Théadule intègre l'équipe de Florent Pagny et parviendra jusqu'à la phase des battles, éliminée par les futurs gagnants de l'émission, Il Cello sur une magnifique reprise de Queen « *Who Wants to Live Forever* ». À l'issue de l'émission, Théadule nous confie : « Je ne regrette pas d'avoir participé, je me suis surpassée. J'ai fait des performances dont je suis très fière ».

« MA DIRECTION ARTISTIQUE, C'EST 100% MOI »

Depuis son passage dans l'émission, Théadule commence à voir arriver les nouvelles opportunités. Pour notre jeune chanteuse, qui vit désormais à Joinville-le-Pont, tout cela arrive au bon moment : « Depuis peu, j'ai trouvé un équilibre. Théadule, c'est juste moi, sans contrainte ». À demi-mot, la jeune artiste fait référence ici à ses troubles psychologiques qu'elle évoque notamment dans sa chanson, *Je regarde encore*.

Le passage à l'émission *The Voice* a offert à Théadule une visibilité sans équivalent. Beaucoup de nouvelles chansons sont en préparation. Au moment où nous échangeons avec elle, un titre avec une star de la musique est sur le point de sortir. Mais Théadule continue de saisir les opportunités pour participer à des comédies musicales, des prestations privées ou encore des doublages. « Cela me plaît de faire des choses très différentes tout en ayant le temps de me consacrer à mes projets personnels ».

Pour découvrir la musique de Théadule, rendez-vous sur YouTube ou sur vos plateformes de streaming préférées : @theadule.mp3

LES RECO' MUSICALES DE THÉA

- On se regarde - Lorette
- Somewhere Only We Know - Keane
- Les étoiles - Léman
- APT. - Bruno Mars ROSÉ
- Kleenex - Johnny Jane
- Bling-Bang-Bang-Born - Creepy Nuts
- Je fais des cœurs - Théadule

TCMB

Le Tennis Club de Marolles-en-Brie en pleine effervescence !

Ce printemps, le Tennis Club de Marolles-en-Brie a vibré au rythme des événements sportifs et festifs !

Le 22 mars, notre premier **Tennis Fluo** a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance conviviale et lumineuse. Rires, sourires et souvenirs inoubliables étaient au rendez-vous !

Le 6 avril, nos adhérents ont découvert le **Pickleball**, un sport ludique mêlant tennis, badminton et ping-pong, qui a conquis petits et grands.

Par ailleurs, du 22 au 25 avril lors du **stage de tennis**, notre club de tennis a accueilli cinq jeunes joueurs bien décidés à faire trembler les lignes du court !

Eva, Camyla, Elyas, Elrick et Maxence ont enfilé leur plus beau bandeau, attrapé leur raquette (parfois à l'endroit, parfois à l'envers) et se sont lancés dans un stage de perfectionnement de beaucoup de balles...), nos cinq stagiaires ont travaillé leurs coups droits, leurs revers, leurs services... et leur sens de l'esquive face aux balles un peu trop enthousiastes. Chaque journée était rythmée par des ateliers techniques, des petits matchs, et des fous rires sur le terrain. Malgré quelques balles envolées dans les buissons et des cordes de raquettes mises à rude épreuve, les progrès ont été au rendez-vous. Les enfants



ont montré une belle détermination, une vraie camaraderie, et surtout un plaisir de jouer communicatif. Un immense bravo à Eva, Camyla, Elyas, Elrick et Maxence pour leur énergie débordante et leur belle progression ! Le club les félicite et leur donne rendez-vous très bientôt... peut-être pour un Roland-Garros version locale !

Et l'aventure continue : **les compétitions par équipes** démarrent bientôt avec 4 équipes jeunes et 4 équipes adultes engagées. Bonne chance à tous ! Prochainement, une **animation double mixte**, un stage adulte, la **fête du club** et le **tournoi de Marolles-en-Brie** viendront rythmer la fin de saison.

Le Tennis Club de Marolles-en-Brie continue de faire vivre la passion du tennis dans la joie et le partage. Merci à tous pour votre enthousiasme !

MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTES



- Nous resterons ouverts durant tout le mois de juillet 2025.
- Nous serons présents au Forum des Associations le samedi 06 septembre 2025.
- Notre rentrée avec une opération portes ouvertes se fera le mardi 09 septembre 2025 à 14h à la salle des fêtes.

Bonnes vacances à tous !

RENCONTRES MAROLLAISES

Une saison s'achève, l'organisation se tourne désormais vers l'avenir, en préparant activement la prochaine saison.

Dès le 1er juillet, les inscriptions pour les activités de la saison à venir seront ouvertes sur le site rencontresmarollaises.fr. Cette plateforme permettra aux adhérents de s'inscrire facilement et de découvrir le programme détaillé.

L'équipe compte également sur la présence de tous lors du forum des associations, qui se tiendra le 6 septembre. Ce sera une excellente occasion pour se retrouver, échanger et s'informer sur les nouveautés de la saison. Un rendez-vous à ne pas manquer pour renforcer les liens et préparer ensemble une saison riche en événements.

Renseignements :
rencontresmarollaises.fr



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

L'UIA va publier le programme 2025-2026 début juillet, la section du Plateau Briard de l'Université Inter-âges vous donne rendez-vous à la rentrée !

Comme chaque année, dès le 1^{er} juillet le nouveau programme d'activités de l'UIA sera publié sur le site de notre association (uia94.fr). Y seront également rappelées les modalités d'adhésion et vous pourrez vous inscrire aux cours le jour même si vous le souhaitez. Rappelons que grâce au partenariat avec la municipalité les Marollais bénéficient du tarif préférentiel d'adhésion à l'UIA ainsi que du tarif réduit (-10%) appliqué à l'inscription aux cours et ateliers.

Au cours de la saison 2025-2026 nous organiserons quinze conférences sur le plateau briard avec le concours d'autant d'intervenants passionnés et passionnants et nous vous proposons une quinzaine de cours et ateliers dans différents lieux proches de votre commune. Au programme des conférences vous découvrirez une grande variété de sujets, la plupart inédits à l'UIA. Quant aux cours, nous vous avons réservé de belles surprises tant pour les amateurs d'art

que pour les scientifiques et, pour tous, là aussi des nouvelles thématiques plus ou moins « ludiques », de même pour l'atelier d'art « sculpture-modelage » conduit par Madame Carla Giambroni à Villecresnes avec, cette année, la possibilité de deux groupes et avec un calendrier rallongé de deux séances. N'hésitez pas à vous renseigner dès début juillet auprès de l'UIA – au siège ou auprès de notre section* - et à vous inscrire au plus tôt aux cours de votre choix, cela nous aide à mieux organiser la rentrée.

Et, comme chaque année, nous serons également à votre disposition, lors du Forum de la Ville, en septembre sur le stand UIA.

L'équipe des bénévoles de la section du Plateau Briard vous souhaite un bel été et reste disponible pour vous renseigner.

Renseignements :

contact@uia94.fr ou uia94.plateaubriard@gmail.com



LA BOULE MAROLLAISE

Nouvelle saison qui commence et les concours, championnat et coupes reprennent..

Nos équipes ont commencé par un premier tour de coupe. Nos vétérans, seuls, ont passé le premier tour mais ont dû s'incliner au deuxième tour face à une équipe plus forte. Celle-ci se trouvant 3 niveaux plus haut dans la hiérarchie.

Seul le championnat vétérans a débuté. Les résultats de nos 2 rencontres sont plutôt mitigés.

Avec l'agrandissement du terrain et l'arrivée prochaine de notre chalet nous pourrions mieux accueillir nos adversaires. En Championnat Départemental de Clubs, toutes les équipes du groupe, soit 5, jouent le même jour et au même endroit.

Nous les recevrons toutes le 21 mai à 14h.

Avec ces nouvelles installations nous espérons que d'autres Marollais seront intéressés par la pratique de la pétanque et viendront s'inscrire.

Le tournoi annuel du club aura lieu le dimanche 1^{er} juin. Ce tournoi est ouvert à tous.



JUDO

Un printemps prolifique. Le retour de la douceur printanière a permis au JCMB de démultiplier ses activités. En effet, nous avons ouvert en grand portes et fenêtres vers l'extérieur jusqu'au grand large. Notre objectif et priorité sont de partager les valeurs du judo avec nos jeunes.

Ainsi, nous avons organisé notre fameux tournoi pour tous les enfants et ados de Marolles-en-Brie, ainsi que ceux d'une dizaine de clubs invités du secteur. Lors de cette très belle journée, trois cents enfants ont pu ainsi s'affronter avec technique et combativité.

En outre, lors des vacances de printemps, Florence, le professeur du cours ados/adultes a organisé un stage de judo et de voile en Bretagne. Ils ont été accueillis par les clubs de judo d'Auray, de St Ave ainsi que celui d'Arradon pour la voile. De fait, ils ont donc pu passer d'excellents moments au judo mais aussi en découvrant le charme de la navigation en catamaran. Par ailleurs, le stage a permis de renforcer la cohésion du groupe, notamment grâce à la vie en collectivité qui s'est déroulée avec bonne humeur ! De cette manière, les valeurs du club, que sont le respect, l'amitié et le vivre ensemble, ont pu être prônées pendant le stage. Ainsi, tous ces projets ont été réalisables



grâce à tous les bénévoles. Merci à eux pour leur efficacité et leur engagement !

Nous vous donnons rendez-vous le 29 juin pour le dojo family, un moment convivial et festif. Nos judokas recevront leur nouvelle ceinture.

Enfin, nous vous donnons également rendez-vous sur les Près du Réveillon pour les feux de la St Jean afin de se réunir autour d'un stand pour éteindre la soif des spectateurs comme en 2024.

MAROLLES EN HARMONIE



Une belle journée !
« LA NATURE EN HARMONIE » 4^{ème} édition, vous dit MERCI !!
Dimanche 18 mai dernier, notre association a organisé pour la 4^{ème} année sa journée dédiée à « la nature en harmonie ».

Un évènement qui s'est tenu au parc urbain de notre belle commune, en ouverture de la semaine nationale de la nature. Un moment unique pour explorer, échanger et sensibiliser le public à la richesse et à la diversité du vivant.

Cette année en plus de nos différents ateliers (l'art floral, les bougies en cire, l'atelier plantation...) les enfants ont pu profiter de promenades à poneys, de la découverte de la ferme des Audson, et de ses ateliers, de Laine et Copeaux et le filage avec la fibre cardée de mouton, nos exposants (L'ONF, LE GNSA, LE BIBLIOBUS, FAUNE ALFORT...)

Vous avez pu vous restaurer auprès du Food Truck Chez Vane'ss. Que du bonheur, nous espérons que vous avez apprécié autant que nous cette journée.

Nous remercions la municipalité, les services techniques dont l'aide nous est toujours précieuse, les commerçants qui nous soutiennent sans oublier tous les bénévoles qui n'ont pas hésité à se lever tôt pour nous aider à mettre en place toutes nos infrastructures.

Merci également à tous nos exposants sans qui rien ne serait possible : institutionnels, associations, créateurs, qui nous ont accompagnés et ont fait de cette journée un moment convivial et riche d'échanges et de découvertes.

Prochains évènements : le 14 juin la Chasse aux galets, le 14 septembre les Belles Américaines (Gros Bois dans le rétro), le 5 octobre Octobre Rose et le 6 décembre le Téléthon.

Harmonieusement vôtre !

Renseignements :

marollesharmonie@gmail.com ou
sur notre page Facebook Marolles en Harmonie



LES AMIS DE MAROLLES

Un temps moyen le matin pour notre traditionnelle chasse aux œufs, le 19 avril, mais le soleil a fait son apparition avec l'arrivée, tout joyeux et le bonheur de participer à cet événement, d'un peu plus de 150 enfants. Ils ont d'abord pris part à quelques jeux avec une récompense à chaque fois pour leur prestation. Une première séance de chasse pour les tout-petits, accompagnés de leurs parents tout aussi contents de collaborer et retourner en enfance. La deuxième pour les plus grands, seuls, à la recherche des œufs en or « bien cachés » pour avoir une récompense plus importante. Au total une distribution de 18 kg de chocolat a été faite. Nous remercions tous les parents de leur présence et de leur gentillesse, pour ce moment chaleureux et convivial.

Vous pouvez revoir quelques photos sur notre site des Amis de Marolles « dernière info »

Les sarments du Réveillon, les bourgeons sont bien sortis mais les gourmands aussi. L'inondation de février à malheureusement fait dépérir quelques pieds que nous ne manquerons de changer ultérieurement.

CONSERVATOIRE

Le printemps est toujours l'occasion pour le Conservatoire de Marolles d'organiser des événements qui permettant de mettre en valeur les talents des élèves et professeurs.

En mars, Marollais et Marollaises ont pu d'abord assister à un concert rythmé donné par l'atelier jazz du Conservatoire (le Marolles Jazz band). Les élèves ont ensuite donné leur audition traditionnelle suivie par un concert des professeurs exceptionnel. Ensuite, en mai, les classes de danse ont donné leur gala annuel devant plus de 350 spectateurs réunis pour l'occasion au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson à Ormesson. Le même jour, c'est l'atelier théâtre qui jouait en soirée à la salle Montanglos de Santeny « Maison à vendre », pièce originale écrite et mise en scène par le professeur du Conservatoire Alexandre Pottier. Cette pièce a été rejouée à Marolles fin Mai et le même week-end les enfants des ateliers théâtre ont également pu présenter devant un public nombreux les saynètes préparées avec leur professeur. Enfin, la saison du Conservatoire se terminera le 14 juin par un concert de l'orchestre du Conservatoire, de la chorale « Arc en Ciel » et de la chorale des enfants à l'église Saint Julien de Brioude de Marolles. Venez nombreux.

Cet article est l'occasion de lancer un appel à musiciens et chanteurs pour l'atelier Jazz et la chorale Arc-en-Ciel du Conservatoire. N'hésitez pas à les rejoindre dès maintenant et à en parler autour de vous.

Les inscriptions au Conservatoire sont ouvertes depuis début juin. Nous vous attendons, ainsi que vos enfants, nombreux et nombreuses.

À bientôt.

AMAPAROLLES

Des paniers légumes bio, locaux et de saison à Marolles!

Envie de cuisiner et manger des légumes cultivés à deux pas de chez vous ? Et de soutenir les agriculteurs locaux ? Venez découvrir l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Marolles au forum des associations ! La mission de l'association: promouvoir une agriculture bio et raisonnée, locale, en fournissant toutes les semaines (ou tous les quinze jours) un panier de légumes de saison, cultivés à moins de 10 km de Marolles.

L'association collabore avec plusieurs producteurs en circuit court : Sophie Van de Velde, maraîchère à Brie-Comte Robert (légumes), Stéphane Disdet éleveur à Périgny (œufs), la Maison Gaillard aux Alluets-le-Roi dans les Yvelines (fruits), Les moissons d'Emeline à Vert-Saint-Denis (pâtes et farines) des champignons, du miel et du pain (hebdo)... Chacun peut choisir le ou les contrats auxquels il souhaite adhérer. Des animations au champ et à la ferme sont aussi proposées toute l'année pour passer des moments conviviaux et participer, pour ceux qui le souhaitent, à la production de leurs propres légumes !

A quoi je m'engage?

Côté légumes et œufs, les adhérents s'engagent pour une saison de production : 48 paniers (ou 24) entre le 1er octobre et le 30 septembre pour les légumes, avec une possibilité de commencer un contrat en cours d'année, et sur l'année calendaire pour les œufs.

Pour les autres produits, les contrats sont ponctuels ou saisonniers. A noter que nous avons une organisation qui permet de revendre son panier en cas d'absence.

Pourquoi un engagement d'un an?

L'objectif est d'assurer un revenu régulier aux producteurs et de les accompagner dans leur développement. Il leur faut donc un minimum de visibilité. En revanche, les paiements peuvent être échelonnés de manière trimestrielle ou mensuelle.

Quand et où la distribution des paniers a-t-elle lieu?

Les distributions sont assurées à tour de rôle par les adhérents, en fonction des disponibilités de chacun, le jeudi, de 18h15 à 19h sur le parking de la mairie.



Renseignements :

amaparolles@gmail.com ou au forum des associations



LIBRE EXPRESSION DES OPPOSITIONS

MAROLLES MON VILLAGE



CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

TEXTE NON PARVENU

TEXTE NON PARVENU

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Merci à nos 75 agents municipaux

Depuis 5 ans, votre équipe municipale s'efforce de rendre Marolles plus belle, plus dynamique et plus accueillante.

Tout au long des 5 années, notre commune a bénéficié de nombreuses actions et projets pour assurer notamment la transition écologique, reprendre nos rues et avenues, vous proposer de nombreux événements ou encore créer de nouveaux espaces conviviaux comme la Maison pour Tous ou la future brasserie.

Mais tout cela n'aurait pas été possible sans le dévouement des 75 agents municipaux.

Dans cette tribune, nous souhaitons remercier l'ensemble des agents de Marolles-en-Brie pour leur engagement quotidien et sans faille.

Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, ils nettoient la ville, vous accueillent en mairie, instruisent vos dossiers, prennent soin de vos enfants, les accueillent à la cantine, fleurissent notre ville, assurent au mieux votre sécurité, ramassent les feuilles en automne, instruisent les dossiers de travaux et de subventions aux associations etc...

Dès notre prise de fonction en 2020, nous étions persuadés que

la réussite de la commune passait par l'épanouissement quotidien des agents. C'est peu de dire que ce principe n'a pas toujours été appliqué à Marolles-en-Brie.

Nous avons rapidement rétabli certains compléments de rémunération qui n'étaient pas versés à des agents, pourtant obligatoires. Nous avons été attentifs à l'avancement de carrière des employés ou encore à encourager les agents à passer des concours.

Nous avons aussi souhaité avoir une attention particulière à encourager les temps conviviaux comme la « Journée échange de poste » qui permet aux agents de se connaître et de découvrir le temps d'une journée, le métier d'un collègue.

Enfin, nous avons encouragé et valorisé les initiatives des agents.

Certains projets sont nés au sein des services municipaux. Nous pensons ici la confection de paniers repas antigaspi dans nos cantines ou encore la centrale photovoltaïque à la Maison des Arts et de la Musique Alain JOSSE...



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc  DEFENSE .GOUV.

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

QUI ?

POURQUOI ?

COMMENT ?



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS AIDE NOS AMIS LES ANIMAUX

Article écrit par les enfants du CME

En début d'année, comme nous avons fait une collecte alimentaire pour les restos du cœur, nous avons envie de faire une collecte pour les animaux.

Nous avons donc contacté la SPA qui était ravie de cette initiative. Nous avons réalisé des affiches avec les besoins qu'ils nous avaient communiqués (croquettes, couverture, etc...). La collecte a duré deux semaines et s'est clôturée par l'installation d'un stand devant le « Maxi Zoo » de Servon. Nous avons récolté beaucoup de dons.

Ensuite, nous sommes partis, avec le mini-bus rempli à ras bord de dons, visiter la SPA de Vaux-le-Pénil. Nous avons été accueillis à bras ouverts. Ils étaient éblouis par la quantité de dons !

Nous avons été émus, fiers et impressionnés par cette visite.

Nous remercions l'ensemble des donateurs pour leur générosité et la SPA pour leur accueil.

Anaïs, Eliot, Éléana, Gabriel, Kayssa, Kiana, Julie et Soumaya



ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Hugo GRENOUILLEAU né le 26/03/2025

ILS SE SONT DIT OUI

- Alexandre NAUS et Sandra REUS le 28/03/2025
- Basile VUILLEMIN et Anne BALU le 26/04/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Christian LAUGIÉ le 20/03/2025



POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h00 / 18h-19h sur rdv

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32

FERMETURES ESTIVALES DE VOTRE MAIRIE

LES SAMEDIS

19 et 26 juillet

2 et 16 août



NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garciot 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Mardi à vendredi** : 15:00 – 17:30
- **Samedi** : 09:30 – 12:00
- **Dimanche et Lundi** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRE COURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40 contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaelle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MAISON MÉDICALE DE L'HÔPITAL DE FORCILLES

Accès aux consultations de médecine générale à des horaires élargis. Lieu-dit Forcilles, à Férolles-Attilly.

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le week-end et jours fériés de 9h à minuit
- Sans rendez-vous

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77 osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34
- Antoine TOMAT, 5 rue Pierre Bezançon – 07 86 55 38 08

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29
- Marine LOPES, 13 avenue de Grosbois 06 52 28 79 05

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

SAMI

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets.

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie
Composez le 15 avant de vous y rendre

Horaires :

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

VÉTÉRINAIRE

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie
2 Hameau d'activités de la Tuilerie
01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

Je joue au golf pourquoi pas vous ?

Simple, fun, convivial,
essayez le golf :

2h d'initiations gratuites

Découverte du parcours
avec un enseignant

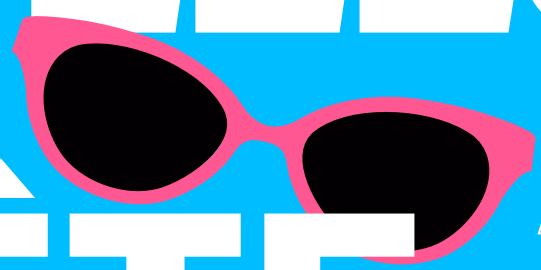
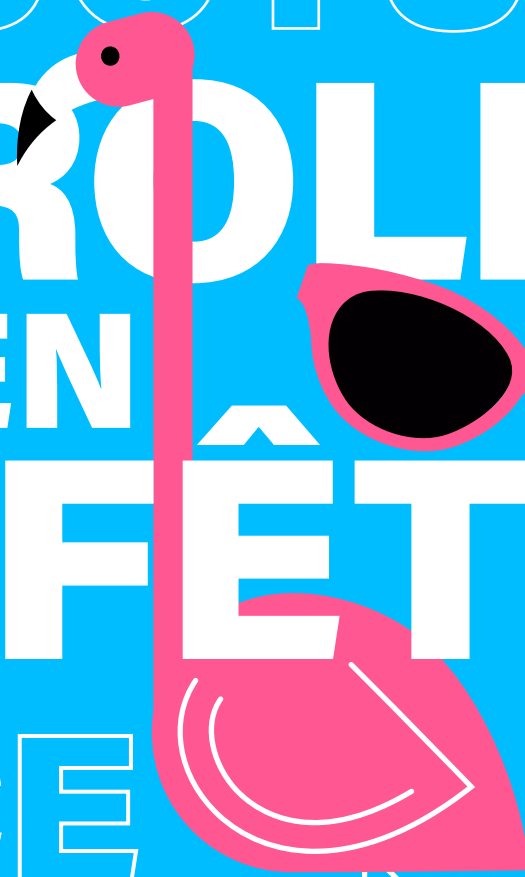
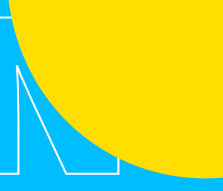
J'essaye le golf



BLUEGREEN

UGOLF

MAI LLES EN
ÉTÉ ANIMATION
STRUCTURES
MAROLLES
FEU EN
ARTI FÊTE
-FICE
CONCERT
28 JUIN AU 9 JUIL.



PROGRAMME DÉTACHABLE DANS VOTRE MAGAZINE



MAROLLES
EN BRIE

UCPa

